

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion. Badminton Club de Lyon Gymnase Ferber 19 rue du Bourbonnais 69009 – LYON

A l'attention du Président du club Monsieur Mickaël DELAPORTE

Le 1^{er} septembre 2022,

- YP / CP / GN
- Objet : demande de label « développement durable, le sport s'engage® » pour la 22ème édition du Guignol "ECOBAD" de Lyon

Monsieur le Président,

Vous allez déposer auprès du CNOSF une demande de label « développement durable, le sport s'engage® » pour la 22ème édition du Guignol "ECOBAD" de Lyon qui se déroulera du 29 au 31 octobre 2022.

L'organisation d'un tournoi est toujours un moment particulier dans la vie d'une association. Le dossier que vous présentez démontre toute la maturité du comité d'organisation quant à la place du badminton dans son territoire et les impacts d'une manifestation sportive. Ce tournoi s'inscrit en effet dans une démarche volontariste en interne avec des ambitions élevées en matière d'engagement et de sensibilisation auprès des bénévoles, des joueurs, des officiels techniques à la réduction de l'impact du badminton sur notre environnement (réduction des déchets avec l'association « Aremacs », du gaspillage alimentaire avec l'association « récup et gamelle »).

Par ailleurs, la démarche s'articule autour de la mobilisation les acteurs hôteliers et de transport du territoire ainsi que des actions avec le tissu associatif local (Opération « Un ballon pour le Burkina »).

Ce tournoi se place véritablement sous le signe de l'engagement social et environnemental avec des actions autour de la solidarité, de l'engagement, de la prise en compte de l'impact de notre pratique sur l'environnement. La philosophie globale du tournoi intègre toutes les dimensions du développement durable.

En tant qu'acteur engagé du badminton français, nous ne pouvons qu'être enthousiastes devant une candidature de cette qualité. En conséquence, la FFBaD vous apporte tout son soutien pour l'obtention de ce label, en souhaitant que le CNOSF reconnaisse cet engagement exemplaire.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations et recevez toutes nos félicitations pour l'engagement de votre club.

Agréée et délégataire en vertu de l'arrêté ministériel n°VJSV1700226A du 31 décembre 2016. Reconnue d'utilité publique.

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 ffbad@ffbad.org

du 31 decembre 2016.
Reconnue d'utilité publique.
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français.
Affiliée au Comité
Paralympique
et Sportif Français.
Membre de la Badminton
World Federation.

www.ffbad.org

Capucine PAROT Elue à la FFBaD

En charge de l'écoresponsabilité